

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Académie de
NORMANDIE

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NORMANDIE

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT

Arrête :

Article 1^{er} : Les 80 dont les noms suivent sont inscrits sur au titre de l'année 2025

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
MM MOUNIER		RAPHAELLE	HISTOIRE
MM DUPUID	GIRARD	FABIENNE	ECO.& GEST. OPT FINANCE ET CONTROLE
MM ESPIARD	VARIN	PATRICIA	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM DEGOY	MERCIER	VALERIE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM HANECART	DIJOUX	CATHERINE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM DARDENNE	NAPOLITANO	ANNE	EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL
M. PRUNIER		VINCENT	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
MM TURCAN	HAIRIE	SYLVIE	SCIENCES NATURELLES-OPTION BIOLOGIE
MM BOSNAY	THIBERGE	BRIGITTE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
M. DESSUGE		WILLIAM	SCIENCES PHYSIQUES-OPTION PHYSIQUE
MM QUINTON		SOPHIE	LETTRES MODERNES
M. LEGRIX		BRUNO	MATHEMATIQUES

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Académie de

NORMANDIE

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
M. LAPLANCHE		LAURENT	SII OPT INGENIERIE ELECTRIQUE
MM MERCIER		GERALDINE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM DUVAL	GUILLOU	VALERIE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
M. VACHE		THIERRY	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM FUSIN	COLLARD	VALERIE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
M. CATROS		PHILIPPE	HISTOIRE
M. CHATEL		PATRICK	MATHEMATIQUES
M. FUSIN		ERIC	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
M. LEROUX		PASCAL	HISTOIRE
MM LEGENT	CHAULEUR	CLAIRE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM LACOURT-GAILLARD	GAILLARD	MURIEL	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
M. GENTIL		THIERRY	MATHEMATIQUES
MM NEVEU		MARIE-AGNES	ITALIEN
MM GILLE	GALLAIS	CHRYSTELE	EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL
M. MIREBEAU		THIERRY	SII OPT INGENIERIE DES CONSTRUCTIONS
M. FORESTIER		YANN	HISTOIRE
MM CENENT		LAURENCE	MATHEMATIQUES
M. LEGOY		RAPHAEL	MATHEMATIQUES

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Académie de

NORMANDIE

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
M. SAILLANT		ERIC	LETTRES MODERNES
M. CHARPENTIER		RONAN	MATHEMATIQUES
M. COUSIN		STEPHANE	SII OPT INGENIERIE ELECTRIQUE
MM GALLAND	MARTIN	MONIQUE	BIOCHIMIE-BIOLOGIE-BIOTECHNOLOGIE
MM EILERS		ANKE	LETTRES MODERNES
MM LE MAUX		CORINNE	LETTRES MODERNES
M. KASZYCKI		RICHARD	SII OPT INGENIERIE ELECTRIQUE
M. LARTAUD		FREDERIC-CLAUDE	PHILOSOPHIE
MM ROMEC	JAUZION	ARMELLE	LETTRES CLASSIQUES
M. GICQUIAUD		OLIVIER	MATHEMATIQUES
M. PIVETEAU		SIMON	ARTS - ARTS PLASTIQUES
MM BRIENT		ANNE MARIE	LETTRES CLASSIQUES
M. MADELAINE		STEPHANE	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
M. MARGERIE		PIERRE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
M. LEMERCIER		ALAIN	ECO.& GEST. OPT FINANCE ET CONTROLE
MM BAUDOT	LEMOINE	ANNE	MATHEMATIQUES
M. GALERNE		ERIC	ECO.& GEST. OPT FINANCE ET CONTROLE
MM DENIS		MARTINE	LETTRES MODERNES

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Académie de

NORMANDIE

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
MM DUVAL		MARIE-CHRISTINE	GEOGRAPHIE
M. DELECROIX		CHRISTOPHE	PHILOSOPHIE
MM LEON		SANDRINE	LETTRES MODERNES
M. PELLETIER		ALEXIS	LETTRES MODERNES
MM DOMONT		SANDRA	SCIENCES PHYSIQUES-PHYSIQUE APPLIQUEE
M. COCHERIL		OLIVIER	HISTOIRE GEOGRAPHIE
M. MUGNIER		ERIC	SII OPT INGENIERIE ELECTRIQUE
MM THIBOUT	HAMEAU	BENEDICTE	ALLEMAND
MM STENGER		VALERIE	MATHEMATIQUES
M. BOURDON		OLIVIER	PHILOSOPHIE
M. LEROY		JEAN-PIERRE	LETTRES MODERNES
MM VANIER DE SAINT AUNA		MARIE-LAURE	LETTRES MODERNES
M. LEFEBVRE		OLIVIER	SCIENCES PHYSIQUES-OPTION PHYSIQUE
M. NEVEU		LAURENT	MATHEMATIQUES
MM JERRAM	VASSE	MICHELE	ALLEMAND
M. LONJON		VINCENT	EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL
MM LEDOT	GIBERT	GWENAELLE	LETTRES MODERNES
M. COURNIL		LAURENT	MATHEMATIQUES

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Académie de

NORMANDIE

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
MM COLLINET		FABIENNE	MATHEMATIQUES
M. GRAIZEAU		VINCENT	MATHEMATIQUES
M. ARNAUD		STEPHANE VALERY	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
M. HERMIER		GUILLAUME	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM POUJADE		SABRINA	ANGLAIS
M. ROBIN		FREDERIC	SII OPT INGENIERIE ELECTRIQUE
M. FLEURY		DIDIER	SCIENCES PHYSIQUES-PHYSIQUE APPLIQUEE
MM CHERON GRAS	CHERON	DELPHINE	ANGLAIS
M. GARIBAL		HERVE	HISTOIRE GEOGRAPHIE
MM DELAPORTE		MARIE SYLVIE	ANGLAIS
MM BARGY		ELODIE	ALLEMAND
MM LE GOIC	LETELLIER	SOPHIE	LETTRES MODERNES
MM GOURMAUD		CLARISSE	LETTRES MODERNES
MM SERDECZNY		ELEONORE	HISTOIRE

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Académie de

NORMANDIE

Article 2 : le présent arrêté est publié sur le site académique et est affiché dans les locaux du rectorat, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Fait le 18/07/2025

POUR LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NORMANDIE

Le Chef de la DPE

Signé : Vincent ROUGEAU

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.

NOTA :

- La part des femmes parmi les agents promouvables est de 49.04 %, la part des hommes est de 50.96 %.
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur est de 50.00 %, la part des hommes est de 50.00 %.